



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

brevet des collèges

Question écrite n° 37887

Texte de la question

M. Marc Dolez * appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les vives inquiétudes provoquées par le projet ministériel réformant le brevet des collèges. Ce projet entraînerait la disparition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie-éducation civique et son remplacement par une évaluation en contrôle continu. Or, les disciplines d'histoire, géographie et instruction civique jouent un rôle essentiel dans la formation civique et culturelle de tous les élèves en développant leur esprit critique et en contribuant à leur donner la maîtrise de la lecture et de l'expression écrite. Supprimer cette épreuve serait donc en totale contradiction avec la volonté politique affichée de conforter l'éducation à la citoyenneté. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il compte préserver cette épreuve écrite au brevet des collèges et lui préciser les objectifs pédagogiques contenus dans ce projet ministériel de réforme du brevet des collèges.

Texte de la réponse

L'organisation des examens et concours fait l'objet d'une attention constante, afin de veiller à ce qu'elle ne soit pas d'une lourdeur excessive qui aboutit parfois à désorganiser le temps d'enseignement. Dans le cadre d'une réflexion globale menée à ce sujet, des propositions avaient été formulées s'agissant du diplôme national du brevet, qui visaient notamment à remplacer l'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie - éducation civique par une évaluation sous forme de contrôle continu, telle qu'elle existe pour l'ensemble des disciplines enseignées au collège. Cette proposition n'est pas retenue et l'épreuve écrite d'histoire-géographie - éducation civique est donc conservée sous sa forme actuelle. Par ailleurs, cette discipline bénéficie toujours d'un volume horaire de trois heures trente en classe de 3e.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37887

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 3009

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4477